



Compte rendu de L'assemblée Générale de la ligue

Le samedi 27 février 2010 à Recy à 14 h 30

Club présents ou représentés:

Rethel par Régis Noizet, Bogny sur Meuse par Jacky Flamant, Blagny et Rilly par Marc Fourcart, Tour du Roy par André Louis, Echiquier Auboïs et Avenir échecs par Philippe Guyot, Reims échecs et mat et Reims le Phare par Benoit Billon, Chaumont, Recy et échiquier Nord Haut Marnais par Serge Picard soit un total de 27 voix pour 12 clubs sur les 18 clubs de notre ligue

Diego Salazar correspondant de Chalons a téléphoné à Benoit Billon pour lui donné le pouvoir de son club, Serge Krumm détenant celui ci étant absent (il est décidé ensuite en AG de refuser un pouvoir par téléphone et en plus d'une personne qui n'est pas le Président d'un club)

Club non représentés : Lafrancheville, Bayard Monge, Verrières, Epernay et Sézanne

Présence de Jean BOGGIO trésorier de la F.F.E

Petit tour de table pour présenter à M BOGGIO les personnes présent.

M.Boggio se présente et **félicite la ligue pour le sérieux dans le règlement des licences**, en effet nous sommes dans les meilleurs Ligues Françaises sur ce point pratiquement aucune dette de club (à par Bayard Monge environ 138 € depuis 3 semaines). Le Vice-président Marc Fourcart fait remarquer à Jean Boggio que le comité de notre Ligue avait pris des dispositions à une certaine époque pour palier à ces problèmes rencontrés et interdit la pratique de prise de licence à crédit au sein de notre Ligue et que pour lui c'est toujours d'actualité et qu'il n'est pas normal qu'au bout de 3 semaines une dette ne soit pas réglée.

Le président explique à M.Boggio le fonctionnement de notre ligue et les problèmes rencontrés depuis son élection.

Le président dans son rapport moral, cite la trésorerie qui a été remise dans une situation plus conforme (meilleurs suivis, remise de chèque en temps et en heures, placement de l'argent sur le livret) et félicite Serge pour son travail.

Il explique aussi que la ligue s'est attelé à communiquer par le biais du bulletin remis au gout du jour (2 parutions depuis la nouvelle équipe) et le site internet qui est actualisé environ 2 fois par semaine

Bref après une période tumultueuse votre ligue est de nouveau sur de bons rails, l'équipe à votre service se complète parfaitement et travaille en bonne harmonie

Le vote du rapport moral donne :

Pour : à l'unanimité des clubs présents et représentés

Présentation du budget par Serge, l'assemblée en profite pour poser quelques questions à M. Boggio

Marc Fourcart demande pourquoi la FFE n'a versé en décembre que 75% de la somme récupérée pour les licences à la ligue (décision du comité directeur de la FFE)

Marc fait remarquer au représentant de la FFE que si comme dans d'autre sport ce serait la ligue qui gère les licences (point abordé lors d'une réunion des Présidents de ligue à Paris) et que cette même ligue ne reverserait à la FFE que 75% de la somme due pour le moment quelle serait sa réaction ?? ce point mérite d'être discuté avec la FFE.

Marc demande à M.Boggio si suite à l'augmentation de la cotisation club au niveau FFE la part ligue et comité existait encore :

Réponse : oui 2 fois 4 €

Lors de la présentation du budget Serge fait part à l'assemblée de la décision du comité concernant les indemnités de déplacement lors de réunion.

- Soit les frais kilométriques au taux de 0.16€ du KM
- Soit la fiche don aux associations qui permet une réduction en crédit d'impôt sur les km effectuer à une valeur d'environ 0.30€ du KM

M.Boggio fait remarquer que 0,16€ du KM ce n'est pas beaucoup et qu'au niveau de son club ils sont à environ à 0,29€, Serge répond que c'est le choix du comité et qu'il est toujours possible de bénéficier de ce taux en utilisant la fiche Don aux associations qui ne coûte rien à la ligue.

Vote à l'unanimité de ce point

Le vote des comptes 2009 donne :

Pour : à l'unanimité des clubs présents ou représentés

Présentation du budget prévisionnel 2010

Pas de questions particulières, ce budget prévisionnel est **adopté à l'unanimité**

Présentation par Serge du rapport d'activité .

Serge commente les chiffres de la ligue (voir rapport) et les faits marquants (titre de championne de France de Salomé, Montée de Chalons en TOP 16 et 3° place de Julien en Junior (voir cr). les membres présents le félicite pour son travail.

Information sur le championnat de France Jeunes à Troyes, remerciement de Serge en tant que DT Ligue à la FFE qui a accepté toutes les candidatures des arbitres de notre ligue pour ce championnat.

Proposition à l'assemblée d'indexer à la part ligue les augmentations de la FFE prévue sur certaines licences ce qui nous donnerait :

- L'adhésion adulte « licence B »
- La licence « A » des catégories de petits poussins à minimes

Les catégories, cadet, junior et senior ne subissant pas d'augmentation ni la licence « B » jeunes.

Il faut préciser que la ligue n'a pas augmenté ses tarifs depuis de longues années et de plus avec le reversement de 2.50 € sur la licence « A » des catégories Poussinets à Pupilles à tous les clubs en fin de saison fait que notre licence est la moins chère de France dans ces catégories

De plus cette augmentation va permettre d'essayer de mettre en place différents points en faveur des jeunes de la ligue.

- étude de la faisabilité pour la mise en place d'un bus pour le championnat de ligue des jeunes prévu à Chaumont (52)
- Aide de **50 €** pour les jeunes champardennais participants au stage d'échecs prévu à LA LIEZ du 11 au 17 juillet avec Xavier PARMENTIER et Christian BAUER
- Renseignement pour avoir des teeshirts floqués avec le logo de la Ligue pour les jeunes qualifiés pour le championnat de France

M. Boggio fait remarquer que l'idée du transport des enfants en bus peut faire l'objet d'une demande d'aide à la Région ou au CNDS dans le cadre du développement durable au niveau environnement

Après ces explications le vote de l'assemblée donne :

A l'unanimité accepte cette augmentation

Présentation à l'assemblée par Marc du règlement des « futurs » championnats de ligue des jeunes et du cahier des charges voté par le Comité le matin.



cahier des charges
jeunes modifié 27 fév



règlement Jeunes
Champagne Ardenne

Information à l'assemblée que le tarifs des inscriptions Interclubs ne changerait pas

- **N4 et N5 : 30€**
- 1 équipe en Régional 1et N4 jeunes **15€**,
- 2 équipes : **28 €**
- 3 équipes ou plus **35 €**

questions diverses

Fin de l'assemblée générale à 17h15